

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 70 (2008)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Trois stratégies

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ■ Technique d'affouragement



# Trois stratégies

«Veaux et jeune bétail» est notre troisième volet sur l'affouragement bovin. Les thèmes précédents étaient «La Conservation du fourrage» et «L'affouragement d'été», traités dans les éditions 6/7 et 8/2008. Les renseignements relevés par nos auteurs proviennent des responsables des trois exploitations agricoles suivantes:

- L'exploitation de pâture intégrale de la communauté d'affermage «Burgrain», Alberswil LU
- L'exploitation laitière de fromagerie «Marchstein», Steinhausen ZG
- La communauté d'exploitation Andrey et Sudan, Le Pâquier FR

- Un article de fond intitulé «L'affouragement des veaux» se trouve en page 11. Il est suivi de réflexions sur le système d'affouragement du futur (page 14).
- Lors de l'édition 12/2008 consacrée à l'AGRAMA, nous traiterons le sujet de l'affouragement hivernal des vaches laitières.

1

### Burgrain Alberswil



Pour les génisses d'une demie année, le pâturage est important pour l'exercice et l'ingestion de fourrage. Le foin constitue cependant la part principale de la ration. (Photos: Anton Moser)

### Elevage de jeune bétail dans l'exploitation Burgrain

La détention de vaches laitières avec vêlage saisonnier a des répercussions considérables sur l'organisation de l'élevage du jeune bétail. Afin que les termes de vêlage des génisses et des vaches correspondent, l'âge des génisses doit se situer entre 22 et 25 mois au maximum au premier vêlage. Cela implique des soins très attentifs et un bon affouragement des jeunes animaux, de manière à ce que leur développement physique soit optimal et qu'ils atteignent leur maturité à 14 ou 15 mois.

#### Plus de 40 veaux en l'espace de 2 mois

Au printemps, les exploitants veillent à ce que les vaches entrant en ligne de compte pour l'élevage soient inséminées en début

de période par un taureau IA correspondant. En ce qui concerne les génisses, des taureaux connus (génétiquement) pour un vêlage facile sont utilisés. Lors de la se-

conde partie de la période d'insémination, un taureau Limousin loué est placé au sein du troupeau.

Après une période tranquille en décembre et janvier – les vacances des trayeurs – il se passe vraiment quelque chose au Burgrain durant les mois de février et mars! Aussi bien les vaches que les 12 génisses vêlent pendant cette période. Aider aux misébas, marquer les veaux, habituer les génisses à la traite et abreuver les veaux sont des travaux qui demandent beaucoup de temps pendant ces semaines-là.

#### Transition du lait au fourrage grossier

Après quelques jours déjà, les veaux destinés à l'élevage sont sélectionnés et placés dans des groupes séparés. Les veaux restants sont, selon les livraisons de lait à la fromagerie, soit engrangés sur place, soit vendus.

Dès la naissance, les veaux d'élevage ont à leur disposition de l'excellent foin riche en fibre. Le lait constitue cependant l'aliment de base pendant les trois premiers mois. Pendant la phase de sevrage, les



Les jeunes animaux reviennent quotidiennement à l'étable et mangent un foin riche en fibres et d'excellente qualité.

veaux reçoivent 100 kg de concentré (d'abord de l'aliment d'élevage Combi-flock 504; 17,5% MA 7.0 NEL 130 PAI; CHF 78.-/100 kg, ensuite de l'aliment pour jeune bétail 525.01; 17% MA 7 NEL 140 PAI; CHF 70.-/100 kg).

Pendant cette période, une mise en pâture régulière pendant la journée commence. L'ingestion de fourrage à l'extérieur est certes modeste, mais le mouvement fait du bien aux jeunes animaux. Ils disposent par ailleurs d'une quantité généreuse de foin de séchoir à la crèche.

## La croissance joue grâce à un bon fourrage de base

Pendant l'affouragement hivernal également, les génisses d'une année obtiennent du foin ventilé. Au stade de l'épiaison et de la floraison des dents-de-lion, le rapport entre la structure et la composition du fourrage s'avère idéale pour le jeune bétail, selon les expériences des exploitants. Une structure suffisante favorise l'activité de la panse et évite les diarrhées, alors que de l'énergie et des protéines en quantité assurent une croissance journalière satisfaisante. Au printemps, les sorties au pâturage sont régulières. A cette occasion, les exploitants sont particulièrement attentifs aux chaleurs des animaux, la période d'insémination des génisses de 14 à 15 mois commençant déjà en mai.

## Herbe de pâture et foin écologique

Pendant l'été, les génisses portantes se trouvent au pâturage jour et nuit. Elles sont placées dans les parcs des vaches un à deux jours. En pâturant après les vaches, elles disposent d'une part d'herbe jeune, mais doivent également se contenter d'herbes moins appétentes que les vaches ont dédaignées. Josef Bernet et Andreas Nussbamer ont fait l'expérience et confirment que les pâturages sont mieux nettoyés pendant la nuit. En automne, des pâturages de grande surface sont proposés et, selon la quantité de fourrage, du foin est affouragé en plus à l'étable. Du foin plus vieux provenant de prairies écologiques et du regain de qualité médiocre (trop vieux ou ayant eu la pluie) constituent la part principale de la ration lors du second hiver. L'on veille cependant à n'affourager que du foin absolument exempt de moisissure. Les animaux nourris de cette façon atteignent leur taille adulte jusqu'au vêlage, mais sans excès de poids.

Anton Moser, CFVA Schüpfheim LU

2

«Marchstein» Steinhausen ZG



Les veaux sont détenus dans des box bien garnis de paille. (Photo: Willi Gut)

## Jeune bétail en contrat d'élevage

Les veaux profitent aussi indirectement de la nouvelle étable des vaches laitières. Ils sont certes encore logés dans l'ancienne étable, mais la place disponible s'avère généreuse et le climat est optimal en tout temps. Une transformation de l'étable des veaux est cependant planifiée au «Marchstein» l'hiver prochain, ceci afin de pouvoir séparer des groupes selon l'âge et la destination des veaux, que ce soit l'élevage ou l'engraissement.

## Dans des box individuels lors des deux premières semaines

Le colostrum lors des premiers jours est une évidence, la quantité étant augmentée progressivement à 2 x 3 litres par jour pour les animaux d'élevage. Après un mois, la quantité diminue de nouveau. Les veaux sont abreuvés à l'aide de tétines pendant deux semaines, puis habitués ensuite à boire librement. Du foin d'excellente qualité et de l'aliment d'élevage sont disponibles à volonté quelques jours déjà après la naissance. Les veaux sont détenus dans des box individuels généreusement paillés. Ainsi, l'on évite qu'ils se têtent l'un l'autre. Thomas Hausherr ne voit presque jamais d'inflammation du nombril, ce qu'il met à l'actif de ce mode de détention. Les veaux restent ainsi sous surveillance durant les premiers jours, ce qui permet de réagir rapidement en cas de problème.

Le taux de remonte se situe entre 20 et 25 %. Les veaux excédentaires sont destinés à la boucherie. Les veaux d'élevage quittent l'exploitation à l'âge de un à quatre mois. Deux exploitations partenaires du Canton de Schwytz les prennent en charge dans le cadre d'un contrat d'élevage.

## Intégration rapide dans le groupe des vaches

Les exploitations d'élevage sont suffisamment professionnelles pour que Thomas Hausherr ne se soucie plus de ses génisses jusqu'à leur retour sur l'exploitation environ un mois avant le vêlage. Inséminées lorsqu'elles atteignent 420 kg, les vaches atteignent en moyenne l'âge de 28 mois au premier veau.

Les nouvelles arrivantes sont directement intégrées au groupe des vaches en lactation. Elles s'habituent ainsi très vite au rythme journalier. Elles viennent avec leurs congénères à l'heure de la traite et se familiarisent aussi avec le distributeur de concentrés deux semaines environ avant de mettre bas. Il faut les accompagner une à trois fois avant que les génisses ne deviennent autonomes. Selon l'expérience du chef d'exploitation, une intégration optimale dans les groupes de vaches est très importante pour le parfait déroulement du travail après vêlage.

Willi Gut, CFVA Schluechthof

## ■ Technique d'affouragement

3

Communauté d'exploitation Andrey et Sudan, Le Pâquier FR



Les igloos individuels sont préférés à la détention en groupe.

### Affouragement du jeune bétail: la clef du succès

Les conditions d'élevage et l'attention prêtées au jeune bétail représentent la clef du succès de la production laitière. Il faut donc donner aux veaux les conditions de croissance répondant aux objectifs de l'exploitation. Dans cette perspective, Philippe Andrey et Nicolas Sudan n'hésitent pas remettre en question leur mode de faire et à apporter les changements nécessaires pour atteindre les résultats escomptés.

#### Des igloos plutôt qu'un box collectif

Le nombre de vêlages, répartis sur toute l'année, se situe entre 100 et 120. Les veaux génisses sont gardés pour l'élevage et la remonte alors que les veaux mâles sont vendus pour l'engraissement.

Dès leur naissance, les veaux sont placés dans des igloos individuels. Après l'abreuvement au colostrum, du lait leur est distribué au biberon à raison d'environ 6 litres par bête et par jour, jusqu'à 2 mois et demi au maximum. A cela s'ajoute assez rapidement un aliment floconné. Dès la sixième semaine, les veaux disposent d'un peu de foin, dont la quantité est volontairement limitée afin d'éviter une trop forte croissance musculaire. Un point d'eau est également accessible, ce qui leur permet entre autre d'apprendre à boire. Une autre mesure à laquelle les exploitants ne dérogent jamais et qu'il peut être bon de rappeler:

ne jamais donner aux veaux du «mauvais» lait (avec antibiotique ou de vache fraîchement vêlée autre que la mère). Après avoir testé la détention collective en box avec distributeur automatique de lait (DAL ou louve), les deux éleveurs ont opté pour la détention en igloo individuel. Chaque système présente son lot d'avantages et d'inconvénients mais leur choix s'est porté sur l'igloo, pour les raisons suivantes: éviter la têtée réciproque et donc les problèmes au pis qui en découlent par la suite, moins de diarrhée, moins de pneumonies et moins de concurrence entre les bêtes (accès au DAL, etc.).

Nicolas Sudan reconnaît volontiers que la charge en travail de ce système est plus astreignante que la détention en groupe (il compte environ une heure par jour pour 20 igloos) mais l'expérience a montré qu'avec ce système la perte de veaux est moins élevée. De plus, la détention individuelle facilite la surveillance.

Par la suite, les veaux sont logés dans des igloos collectifs en groupe de 3 ou 4. C'est à ce stade qu'intervient le sevrage. La durée de ce séjour varie entre 3 et 5 semaines selon la taille et la souche des bêtes. L'alimentation est constituée de foin et d'eau et la part de lait passe progressivement de 1 litre à rien. Chaque bête reçoit quotidiennement environ 2 kg d'une ration identique à celle des vaches (voir TA d'août 2008).

#### L'organisation du travail est aussi prise en compte

Après le sevrage, les bêtes – alors âgées de 4 mois – sont déplacées à l'ancienne écurie de Broc, où elles sont détenues en logettes pour une période d'environ huit mois. L'affouragement se compose uniquement de foin de séchoir et d'un aliment concentré. Ce changement d'étable n'est pas des plus pratiques, il permet certes d'utiliser les bâtiments existants, mais le déplacement du bétail (environ 5 km) présente une astreinte supplémentaire. De plus, le logement en logettes n'est pas des plus adéquat à ce stade de croissance.

Pour pallier ce problème, il est prévu d'aménager une nouvelle stabulation en couches profondes dans le prolongement du fenil maintenant en cours de construction (voir TA juin/juillet 2008). Ces travaux sont presque entièrement réalisés par les exploitants et leurs employés. Mis à part le dimensionnement et la coupe de la charpente, c'est Philippe Andrey qui assure la planification et la gestion du chantier. Le bâtiment de Broc sera alors uniquement destiné à accueillir les vaches taries et les génisses prêtes à vêler.

#### Obtenir des génisses pas trop grasses mais en santé

Dès l'âge d'une année, les génisses sont «rapatriées» au Pâquier où elles sont détenues en logettes sur caillebotis. Leur ration est composée d'un mélange de foin, d'ensilage d'herbe d'automne, de paille et de minéraux essentiels au développement du squelette. Le tout est distribué avec la mélangeuse. Toujours dans l'optique d'obtenir de bonnes laitières, l'alimentation est définie de manière à ce que les bêtes ne soient pas trop grasses et en santé. C'est également pour cette raison qu'elles ne reçoivent pas de maïs. L'insémination s'effectue entre le 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> mois. De manière générale on cherche à obtenir une hauteur de garrot entre 1,5 et 1,55 m pour le vêlage, afin de garantir la continuation du développement de la bête.

A noter que dans l'intervalle, les génisses sont également alpées. Les plus jeunes d'entre elles montent à 6 mois. Celles qui effectuent leur premier séjour sur l'alpe bénéficient d'un complément de foin et de cubes de maïs. Pour les autres: uniquement du foin et des sels minéraux. ■

Sylvain Boéchat